

**SHENOUTE D'ATRIPE**, archimandrite égyptien, 348?-466? - Shenoute fut archimandrite du monastère d'Atripe, en Haute-Égypte, près de Sohag, dans la région de Shmin (Panopolis; en arabe Achmim), appelé aussi Monastère de Shenoute et plus tard Monastère Blanc (Dair al Abiad), nom sous lequel il est encore connu de nos jours. Le titre d'archimandrite signifie que son autorité s'étendait aussi aux filiales, dont plusieurs couvents de femmes. « Shenoute » est la transcription de la forme sahidique (bohairique: Shenouti); la forme grecque « Sinouthios » a été transmise en de nombreux mss (cf. *infra*); autres transcriptions modernes: Schenoute, Chenouté, Schnouda (d'après l'arabe), etc. - 1. *Sources et histoire de leur étude*. - 2. *Vie et situation historique*. - 3. *Œuvre littéraire*. - 4. *Doctrine et activités*.

1. **Sources et histoire de leur étude.** - Fait singulier, qui n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante, Shenoute n'est mentionné dans aucune source grecque ou latine (bien que certains documents conservés en langues orientales aient été originellement rédigés en grec). Mis à part la *Vita Dioscori* de Théopiste en syriaque (éd. Nau), tous les renseignements sur sa vie et son œuvre proviennent d'ouvrages en langue copte, en particulier: écrits de Shenoute lui-même, biographie par son successeur Bésa, œuvres historico-hagiographiques de la période post-chalcédonienne (fin 5<sup>e</sup>-début 6<sup>e</sup> s.: Pseudo-Dioscore, *In Macarium*; *Vita Abraham archimandritae*; *Vita Moysis archimandritae*), *Historia ecclesiastica*, deux inscriptions du Monastère Blanc (éd. Crum). Par suite, tandis que Shenoute restait pour les coptes un personnage de premier plan, il fut entièrement ignoré en Occident jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle; alors seulement on eut connaissance de fragments de ses œuvres et de sa biographie.

Le premier ouvrage qui parle de Shenoute est le *Catalogus codicorum copticorum* de G. Zoega † 1809 (paru en 1810), où sont cités et traduits quelques passages; G.L. Mingarelli l'ignorait encore en 1775. A la fin du siècle, E. Revillout (1883) et E. Amélineau (1888-89) commencèrent à le faire connaître. En 1898, P. Ladeuze publia le premier essai fondamental sur son œuvre; mais cet ouvrage n'eut pas le succès qu'il méritait; il fut en effet supplanté peu après par l'étude, elle aussi capitale, de J. Leipoldt (1903). Ce dernier avait le mérite de prendre en considération les fragments des œuvres parvenus à Paris depuis 1888 et qui fournissaient des matériaux importants pour l'évaluation du personnage; mais il s'opposait ouvertement aux vues de Ladeuze. Nous discuterons plus loin l'interprétation de Leipoldt.

2. **Vie et situation historique.** - Les renseignements assurés sur la vie de Shenoute sont rares. Quelques dates peuvent être fixées à partir d'un passage d'une de ses homélies prononcée l'année du concile d'Éphèse (431; éd. Leipoldt, n. 47). Shenoute y affirme qu'il « lit sans cesse l'Évangile » (c'est-à-dire qu'il est moine) depuis soixante années, qu'il « l'annonce » (il est archimandrite) depuis quarante-trois. On peut en

déduire qu'il devint moine en 371 et archimandrite en 388. La date de la mort est établie d'après un texte de Bésa (*Letters and Sermons*, éd. Kuhn, n. 16, CSCO 157, p. 41; trad. angl. CSCO 150, p. 40).

Ce document toutefois, par l'allusion à l'an de l'indiction, laisse ouvertes deux possibilités: 451 (ou 452) et 466. La première date fut communément adoptée, et elle est encore souvent reprise aujourd'hui; cependant une note de J.F. Bethune-Baker (*The Date of the Death of Nestorius: Shenute, Zacharias, Evagrius*, dans *Journal of Theological Studies* = JTS, t. 9, 1909, p. 601-5), basée sur le *Livre d'Héraclide* de Nestorius, alors récemment découvert, a fait accepter l'an 466. La date de naissance dépend du crédit que l'on donne à deux affirmations de la *Vie* par Bésa: selon la première, Shenoute aurait vécu 118 ans (il serait donc né en 348); selon la seconde, il serait devenu moine encore enfant (donc vers 360). La première date est confirmée par l'inscription A2 Crum (12<sup>e</sup> siècle) du Monastère Blanc: « né l'an 65 des martyrs » = 348/9; l'inscription pourtant donne 454 comme date de la mort.

Comme on l'a vu, Shenoute participa au concile d'Éphèse, à la suite de Cyrille d'Alexandrie. D'autres renseignements ne comportent pas d'indications chronologiques précises: il échangea une correspondance avec les patriarches Timothée et Dioscore; il fut en relations avec Nestorius exilé en Égypte (cf. *Historia ecclesiastica*); il laissa la direction du monastère à Bésa quelques années avant de mourir (Pseudo-Dioscore, *In Macarium*). Les sources sont généralement de caractère hagiographique, et donc construites souvent sur des lieux communs. Ceux-ci éliminés, il en reste des éléments peu objectifs, mais qui permettent de caractériser la spiritualité de Shenoute dans le contexte historique. Les plus intéressants concernent les rapports avec l'organisation monastique pachômienne et avec le patriarcat alexandrin.

Il semble que les rapports entre Shenoute et les pachômiens ont été en partie mal compris. Il est très probable que Pkjol, oncle de Shenoute et fondateur du monastère d'Atripe, avait adopté la conception pachômienne du monachisme (réunion de moines vivant en communauté, sous une « règle » suffisamment précise; cf. DS, t. 12, col. 53-54), et que Shenoute y avait lui-même adhéré, tout en modifiant et développant la règle selon les besoins d'un milieu plus spécifiquement égyptien (copte) et plus tardif. Mais il serait intéressant de mieux connaître l'influence de l'autre inspirateur, Pshoi, fondateur du monastère « rouge » tout proche, dont certains documents (entre autres une des inscriptions du Monastère Blanc), suggèrent qu'elle fut aussi importante que celle de Pkjol. En outre, le fait que Pkjol avait introduit dans l'organisation pachômienne des éléments de son crû peut avoir aussi joué un rôle significatif.

Quant à Shenoute, tout en reconnaissant explicitement dans ses écrits l'autorité spirituelle de Pachôme (conjointement à celle d'Antoine), il est probable qu'il s'en est éloigné spécialement en ce qui concerne l'attitude vis-à-vis de la culture (cf. *infra*, *Œuvre*) et les rapports avec le patriarcat. Une des conséquences de cette situation, que l'on peut vérifier par ailleurs (cf. Van Cauwenbergh, p. 154, 159), fut que, après la division qui suivit Chalcédoine (mis à part une attitude d'abord favorable à Dioscore de l'archimandrite Papnute), les pachômiens restèrent dans la mouvance de l'Église « impériale » chalcédonienne, tandis que les shenoutiens devenaient le point de référence pour l'Église « copte » (cf. surtout les *Vies* d'Abraham

et de Moïse). Cette attitude suggère clairement une manière différente de comprendre la vie ecclésiastique. D'après ce que l'on sait du développement de la culture copte, Shenoute partageait les opinions des anachorètes égyptiens anti-intellectualistes (cf. Paul de Tamma et les descriptions des *Vies* d'Onuphre, Aron, Aphu; voir T. Orlandi et A. Campagnano, *Vite di monaci copti*, introd.), dont les pachômiens s'étaient écartés. En outre, dans le contexte de la controverse origéniste, certains documents portent à penser que Shenoute eut une position bien plus nette que celle des pachômiens (cf. Orlandi, *Il dossier... di Agatonico; Shenoute, Contra origenistas*).

Leipoldt, en suivant les positions de l'historiographie idéalistico-libérale allemande, voyait en Shenoute le protagoniste de la naissance et de l'affirmation du nationalisme égyptien, avec tout ce que cela comportait d'avantages et d'inconvénients (d'un côté la reconnaissance d'une identité culturelle, de l'autre un certain type de rudesse populaire). Ladeuze concevait l'opposition aux pachômiens sous un aspect essentiellement spirituel: l'abandon substantiel de l'idéal originel de Pachôme pour répondre aux besoins de milieux plus larges gagnés à la vie monastique. Chacune des deux positions a sa part de vérité, mais risque de négliger d'autres aspects.

**Sources.** - E.C. Amélineau, *Les moines égyptiens. Vie de Schnoudi* (Annales du Musée Guimet. Bibl. de vulgarisation), Paris, 1889; *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles* (Mémoires de la Mission archéologique de France au Caire 4), Paris, 1888-1895 (fragments de la Vie en sahidique; texte bohairique du Pseudo-Dioscore In Macarium; fragm. des *Vies* d'Abraham et de Moïse); *Histoire de Dioscore... écrite par son disciple Théopiste*, dans *Journal asiatique*, 10<sup>e</sup> s., t. 1, 1903, p. 5-108, 241-310 (texte syriaque et trad. franc.). - F.N. Nau, *Une version syriaque inédite de la vie de Schenoudi*, dans *Revue sémitique*, t. 7, 1899, p. 356-63; t. 8, 1900, p. 153-65. - J. Leipoldt, *Sinouthii vita bohairice*, CSCO 41, 1906 (réimpr. 1951); trad. lat. de H. Wiesmann, CSCO 129, 1951. - W.E. Crum, *Inscriptions from Shenoute's Monastery*, JTS, t. 5, 1904, p. 552-69. - D.W. Johnson, *Further Fragments of a Coptic History of the Church*, dans *Enchoria*, t. 6, 1976, p. 7-18; *A Panegyric on Macarius Bishop of Tkow*, CSCO 415-416, Louvain, 1980. - A.F. Shore, *Extracts of Besa's Life of Shenoute in Sahidic*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, t. 65, 1979, p. 134-43. - G. Colin, *La version éthiopienne de la vie de Schenoudi*, CSCO 444-445, 1980.

**3. Œuvre littéraire.** - On possède de Shenoute des *Lettres*, des *Sermons* ou homélies, des *Catéchèses monastiques*. Shenoute est le plus grand auteur original de la littérature copte; Pachôme en fut le premier. Sur ce point aussi on reconnaît un lien étroit entre les deux personnalités, mais les différences sont évidentes. De Pachôme, on connaît seulement des *Règlements* (genre très particulier) et des *Lettres* (ses successeurs Théodore et Horsièse en écrivirent aussi); ces lettres sont dépourvues de tout art littéraire, au point de faire penser à un refus des procédés d'une « rhétorique », qui, à cette époque et dans la ligne de la seconde sophistique, était cependant en faveur dans la littérature ecclésiastique des grands centres. Shenoute au contraire adopte des pachômiens l'idée de produire en langue copte, mais il accepte pleinement les genres littéraires et les procédés rhétoriques alors en usage à Alexandrie.

Ses *Catéchèses* et ses *Lettres* font partie intégrante de la littérature patristique de l'époque, au-delà de la

spécificité des sujets traités (qui sont aussi les mêmes dans l'ensemble). Son style, dont la véhémence et parfois l'obscurité ont été souvent exagérées, se rapproche de celui des écrivains ecclésiastiques contemporains. Si Shenoute paraît parfois inférieur à ceux-ci au plan de la maturité, il faut aussi tenir compte de l'effort énorme qu'il a dû s'imposer pour porter la langue copte (jusqu'à là utilisée surtout dans des traductions) au niveau d'une langue littéraire.

Cependant, une pleine évaluation de son œuvre est encore impossible aujourd'hui en raison de l'état insatisfaisant du catalogage et, par suite, de la publication des mss afférents. Ses écrits étaient jalousement conservés dans la bibliothèque du Monastère Blanc et leur diffusion en était, semble-t-il, interdite. Les rares pièces qui proviennent d'autres bibliothèques (cf. Rossi, *Sermone*; Kuhn, *Pseudo-Shenoute*) forment plutôt des « mélanges » (rassemblés peut-être de mémoire); il n'en existe pas de versions en bohairique ni, pour l'essentiel, en arabe (cas très rare).

Par suite, tous les écrits de Shenoute ont subi le triste sort des mss du Monastère Blanc: ils sont dépecés en morceaux plus ou moins consistants et conservés aujourd'hui dans une cinquantaine de collections publiques et privées du monde entier. Les deux éditions entreprises (mais restées incomplètes) simultanément par Leipoldt et Amélineau représentent seulement une tentative partielle de reconstruction, qui aurait d'ailleurs exigé des moyens techniques inexistantes au début de ce siècle. L'effort d'édition est maintenant poursuivi par les soins du « Corpus dei Manoscritti copti letterari » (cf. Orlandi, *Projet...*) et a commencé depuis peu à donner des résultats concrets.

Un des problèmes fondamentaux posés par la reconstruction des œuvres est de savoir si elles firent l'objet d'un groupement officiel et comment celui-ci fut organisé. La documentation a été souvent interprétée de manière incorrecte. D'un côté, nous avons la preuve, d'après les « indices liturgiques » (cf. par exemple, Vienne, *Oesterr. Nationalbibl. Papyrusammlung, K9634*; Paris, *B.N. copte 161.44*), que certains écrits (catéchèses, lettres, sermons) conservaient leur individualité et qu'ils étaient lus comme tels dans les synaxes, parallèlement aux textes de l'Écriture (on ne doit pas oublier que Shenoute était considéré comme prophète, un autre Moïse). D'un autre côté, de nombreux mss conservent des intitulés comme « Lettres, livre IV », qui prouvent l'existence de « corpora » dans lesquels des écrits déterminés étaient rassemblés.

Mais, à notre avis, la confusion résulte du crédit que l'on accorde aux titres transmis par les mss des 10<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècles comme s'ils s'appliquaient à l'ensemble des œuvres copiées en chacun d'eux. Il semble au contraire que le critère du choix ait été variable et puisse désigner divers types de recueils; il reste que, quand le scribe rencontrait un intitulé, ordinairement à la suite d'un écrit, il le copiait avec cet écrit. Autant qu'on peut le comprendre, les écrits se suivaient dans un groupement « originaire », distingués seulement par l'indication *Sinouthiou* (« de Shenoute »); on notera la forme grecque, qui semble avoir été d'usage officiel à l'époque de sa vie) et accompagnés, à la fin du ms, d'un index (parfois) et du titre général. D'autres titres au commencement d'écrits particuliers (suivis de renseignements divers) sont probablement dus à des compilateurs tardifs, qui cependant peuvent les avoir trouvés dans des sources dignes de foi.

La reconstruction des écrits dans leur texte plénier et des « corpora » shenoutiens, à partir des matériaux fragmentaires dont nous disposons, reste une visée idéale dans sa totalité (beaucoup d'écrits resteront à

l'état de fragments et beaucoup d'autres sont perdus) ; elle est cependant réalisable au moins en partie.

Les recherches menées depuis 1950 ont conduit à des résultats qui modifient certains des jugements sévères émis par Leipoldt, mais aussi par Ladeuze et Amélineau. Leipoldt présentait ainsi Shenoute : « (Il est) plus cultivé que la plupart de ses compatriotes. Je ne sais s'il avait étudié dans une école grecque. Ici ou là il laisse percer ouvertement une manière grecque de goûter et le sens grec de la beauté. Il construit parfois des périodes d'une manière qui n'est pas inférieure à celle d'Eusèbe et de Basile » (*Gesch. der kopt. Literatur*, p. 148-49). Mais il lui reprochait surtout deux défauts : le style emphatique, plus « dictatorial » que spirituel (p. 148), et l'absence de réflexion théologique : « Shenoute a rarement considéré un sujet comme assez important pour en faire un objet de réflexion » (p. 149). La question du style est plutôt affaire d'appréciation subjective, et elle est devenue un lieu commun. Nous dirons seulement ici que nous ne sommes pas d'accord et nous croyons qu'une lecture paisible des œuvres majeures dans leur ensemble (et non en fragments) conduirait à modifier ce jugement sévère de façon convaincante.

**Éditions.** — Éd. plus complètes : E.C. Amélineau, *Œuvres de Shenoudi*, 2 vol. en 6 fasc., Paris, 1907-1914 (texte copte et trad. franç.). — J. Leipoldt (et W.E. Crum), *Sinuthii archimandritae Vita et opera omnia III-IV*, CSCO 42 et 73, Paris, 1908, 1913 ; trad. lat. H. Wiesmann, CSCO 96 et 108, Louvain, 1931 et 1936.

Éd. partielles : F. Rossi, *Trascrizione... di un sermone sulla necessità della morte...*, dans *Memorie dell'Accad. di Scienze di Torino*, t. 2/41, 1891. — E. Teza, *Frammenti inediti di un sermone di Scenuti*, dans *Rendiconti dell'Accad. dei Lincei*, t. 5/1, 1892, p. 682-97. — H. Guérin, *Sermons inédits de Shenouti*, dans *Revue Égyptologique*, t. 10, 1902, p. 148-64 ; t. 11, 1905, p. 15-34. — E. Chassinat, *Le quatrième livre des entretiens et épîtres de Shenouti* (Mémoires de l'Inst. Franc. d'Archéologie Orientale 23), Le Caire, 1911. — H. Thompson, *Dioscorus and Shenoute*, dans *Recueil d'études égyptologiques... J.F. Champollion* (Bibl. de l'Éc. des Hautes Études 234), Paris, 1922, p. 367-76. — O.H.E. Burmester, *The Homilies and Exhortations of the Holy Week Lectionary*, dans *Le Muséon* = Mus., t. 45, 1932, p. 20-70.

L.Th. Lefort, *Catéchèse christologique de Shenouté*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache...*, t. 80, 1955, p. 40-45. — P. du Bourguet, *Entretien de Shenouté sur les devoirs des juges*, dans *Bulletin de l'Inst. Franc. d'Archéologie Orientale* = BIFAO, t. 55, 1955, p. 85-109 ; *Entretien de Ch. sur les problèmes de discipline ecclésiastique et de cosmologie*, BIFAO, t. 57, 1958, p. 99-142 ; *Diatribes de Ch. contre les démons*, dans *Bull. de la Soc. d'Archéol. copte* = BSAC, t. 16, 1961-62, p. 17-72. — K.H. Kuhn, *Pseudo-Shenoute On Christian Behaviour*, CSCO 206-207, 1960. — K. Koschorke, S. Timm, F. Wisse, *Shenoute, De certamine contra diabolum*, dans *Oriens Christianus*, t. 59, 1975, p. 60-77. — A. Sisha-Halévy, *Two New Shenoute-Texts from the British Library*, dans *Orientalia*, t. 44, 1975, p. 149-85 ; *Unpublished Shenoutiana in the Brit. Libr.*, dans *Enchoria*, t. 5, 1975, p. 53-108. — D.W. Young, *A Monastic Invective against Egyptian Hieroglyphs*, dans *Studies presented to H.J. Polotsky* (éd. D.W. Young), Beacon Hill, 1981, p. 348-50. — T. Orlandi, *Shenoute, Contra Origenistas*, Rome, 1985.

**4. Doctrine et activités.** — 1° THÉOLOGIE. — Sur ce point, les documents publiés (Lefort, *Catéchèse* ; Orlandi, *Contra Origenistas* ; cf. aussi Weiss) montrent que Shenoute était capable de spéculation. Dans la *Catéchèse christologique* (Lefort), il affronte les questions suivantes : préexistence du Christ, mystère de l'incarnation du Verbe en une femme, exactitude du terme *Theotokos* (contre Nestorius) ; réalité de la transsubstantiation (contre les origénistes). Ces questions sont résolues sur la base d'une interprétation

« vraie » des textes de l'Écriture, en invoquant le principe que Dieu peut faire ce qu'il veut, et qu'il convient seulement d'en prendre acte, en suivant l'Écriture. On notera que Shenoute affirme avoir traité ces questions à plusieurs reprises, et qu'il en parle à cette occasion sur la demande des interlocuteurs.

La problématique du traité *Contre les origénistes*, écrit à l'occasion d'une sorte de croisade anti-hérétique lancée par le patriarche Dioscore en Haute-Égypte vers 445 (cf. Orlandi, introd.), est encore plus large : usage des livres apocryphes par les hérétiques, gnostiques, et origénistes ; théorie de la pluralité des mondes (qui est rejetée) ; signification de la souffrance de l'homme, qui n'est pas contraire à la bonté de Dieu ; opinions hérétiques sur la Pâque ; coexistence éternelle du Père et du Fils ; préexistence des âmes (qui est niée), et encore l'incarnation et le mystère eucharistique.

On peut aussi noter un traité contre les méliciens (éd. Guérin), qui s'occupe surtout de problèmes liturgiques, et un autre contre les manichéens (Amélineau I,5) qui enseigne l'inspiration divine de l'Ancien Testament, à l'égal du Nouveau.

Dans l'ensemble, la position théologique de Shenoute peut être définie comme une acceptation enthousiaste de celle du patriarcat alexandrin, après la volte-face de Théophile (cf. art. *Origène*, DS, t. 11, col. 956-57). Il est difficile de préciser la nature des rapports antérieurs (du reste, en 399 Shenoute n'avait sans doute pas encore l'autorité qu'on lui reconnaîtra dans la suite), mais nous soupçonnons qu'à la différence des pachômiens il était plutôt proche des cercles où l'on pratiquait une exégèse littéraliste et immédiate, et qui favorisèrent précisément la volte-face de Théophile. Nous n'avons aucun document sur sa position vis-à-vis des définitions de Chalcédoine, mais tout porte à croire que celle de ses successeurs était dans la ligne de son héritage spirituel.

2° MORALE ET EXIGENCES MONASTIQUES. — La partie la plus importante de l'activité de Shenoute consistait à diriger, encourager, corriger et même punir l'immense foule des moines et moniales soumis à son autorité ; il s'occupait surtout de leur vie morale et pratique, non de leur vie intellectuelle. Tel est le cadre que dépeint la *Vie* rédigée par Bésa et que confirment les très nombreux sermons et fragments de sermons conservés dans les mss (voir surtout éd. Leipoldt, n. 54-81). Ces sermons ont fait l'objet principal des recherches jusqu'à nos jours ; on y trouve en effet de nombreux renseignements sur l'organisation des monastères (un supérieur, son adjoint, des conseillers, des responsables de charges diverses), les devoirs de la vie monastique (pauvreté, chasteté, obéissance, respect mutuel des personnes), la vie pénitentielle (n. 62), le travail manuel, la prière et la lecture, les synaxes (en particulier l'eucharistie), des règlements pratiques concernant les jeûnes, le soin des malades et les funérailles ; les moines ne faisaient qu'un seul repas par jour, mais des adoucissements étaient prévus en cas de travaux pénibles (n. 56 ; cf. n. 58 : les « petits pains » offerts hors du réfectoire pour éviter la tentation de voler, mais aussi pour sustenter ceux qui en avaient besoin), etc. On n'y trouve pas l'équivalent d'une règle définie, mais seulement des prescriptions occasionnelles. D'ailleurs, le fait que l'on ne dispose pas des œuvres en leur totalité interdit de formuler un jugement suffisamment critique. Si les sujets traités ne suscitent pas toujours un intérêt particulier, on doit retenir cependant que la structure générale des

sermons et l'enchaînement des arguments révèlent des caractéristiques originales dignes d'être remarquées dans le contexte historique et spirituel du monachisme égyptien au 5<sup>e</sup> siècle.

3<sup>o</sup> ACTIVITÉ SOCIALE. — Avec le temps, Shenoute acquit un grand renom et fit autorité, même au-delà du Monastère Blanc. C'est à lui qu'on se référait dans toute la région, les gens du peuple aussi bien que les magistrats civils.

Plusieurs écrits le montrent aux prises avec les problèmes d'actualité : famines, durant lesquelles il assura la survie, au sens propre, de la population ; incursions des nomades du désert (surtout des Blemmyes, bien connus par d'autres sources), assurant au peuple sa protection autant que possible, jusqu'à utiliser comme lieu de défense les bâtiments du monastère (alors beaucoup plus étendu que ce qu'il en reste aujourd'hui). Il prit aussi la défense des paysans contre les exactions des propriétaires fonciers et les malversations de l'armée. Plus intéressants encore apparaissent les écrits qui font allusion à la visite de magistrats ; ceux-ci viennent lui poser des questions peu ordinaires (comme la mesure du ciel et de la terre), mais ils attendent surtout de lui des enseignements sur l'accomplissement de leurs devoirs (cf. éd. Chassinat, n. 6-10 ; éd. plus complète du n. 6 par P. du Bourguet, *Entretien...*, d'après un ms du Caire). Shenoute a le sens de la diversité des « devoirs d'état » (bergers, laboureurs, forgerons, moines...) : « Qu'est-ce que le soldat a à faire avec ce qui est propre au moine, et le moine avec ce qui est propre au soldat ? C'est le même Dieu pour tous les chrétiens en vérité, et c'est la même piété pour chacun » (du Bourguet, p. 119).

4<sup>o</sup> ACTIVITÉS CONTRE LES PAÏENS. — La lutte contre les rémanences du paganisme, encore bien enracinées et diffuses, est aussi bien attestée dans l'œuvre de Shenoute. Au plan théorique, nombreux sont les textes où il attaque les « hellènes », soit pour leur comportement, soit pour leur doctrine. Il avait ses vues propres sur l'action des démons, et il les expose longuement dans au moins deux sermons (éd. Chassinat, n. 3-4). Cette lutte entraînait aussi des réactions excessives, même assez violentes, par exemple la destruction des lieux de culte et autres vexations, cela d'ailleurs bien dans l'esprit de l'époque.

Ces faits sont rapportés avec approbation par plusieurs sources historico-hagiographiques (par ex. Bésa, *Vie*, n. 83-85) et Shenoute lui-même leur consacre un sermon entier (éd. Chassinat, n. 1), où il exprime ouvertement la joie des chrétiens à détruire les idoles. Cet aspect des activités de Shenoute est devenu un lieu commun sur lequel on a d'ailleurs trop insisté ; il faut en effet les situer dans le contexte d'une époque où des comportements semblables étaient chose courante, soit de la part des autorités civiles, soit encore entre communautés chrétiennes opposées. Il convient d'ajouter ici que Shenoute lui-même contribua probablement à la destruction des textes hérétiques ou apocryphes qui circulaient dans son milieu ; peut-être même dispersa-t-il les derniers groupes gnostiques qui restaient en Haute-Égypte au 5<sup>e</sup> siècle.

Tandis que, comme on l'a dit, le souvenir de Shenoute s'effaçait dans l'ensemble de la chrétienté (il est d'ailleurs difficile de savoir dans quelle mesure il fut connu hors d'Égypte), il restait bien vivant dans l'Église copte et son autorité s'imposait en matière de spiritualité monastique. Quelques passages de ses œuvres sont entrés dans la série des lectures liturgiques de la semaine sainte (cf. Burmester). Les synaxaires coptes et arabes mentionnent sa mémoire à diverses dates, mais surtout le 7 épip (20 juillet), anniversaire

de sa mort, en présentant un résumé de la *Vie* par Bésa. Certaines cérémonies étaient célébrées à l'occasion de sa fête au Monastère Blanc (au moins jusqu'à la fin du 12<sup>e</sup> siècle) ; nous en sommes informés par un ms très intéressant (Paris, B.N. copte P 68), mais encore trop peu étudié.

Études. — J.L. Mingarelli, *Aegyptiorum codicum reliquiae Venetiis in bibliotheca Naniana asservatae*, Bologne, 1785. — G. Zoëga, *Catalogus Codicum Coptorum Manuscript. qui in Museo Borgiano Velitris asservantur* (ces mss sont aujourd'hui à la Bibl. de Naples), Rome, 1810 (réimpr. Leipzig, 1903 ; Hildesheim, 1978). — E. Reville, *Les origines du schisme égyptien. Sénouti le prophète*, dans *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 8, 1883, p. 401-67, 545-81. — P. Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pachomien pendant le 4<sup>e</sup> s. et la première moitié du 5<sup>e</sup>*, Louvain-Paris, 1898. — J. Leipoldt, *Schenute von Atripe und die Entstehung des national-ägyptischen Christentums*, TU 25/1, Leipzig, 1903 ; *Geschichte der koptischen Litteratur*, dans C. Brockelmann, etc., *Geschichte der chr. Litt. des Orients*, Leipzig, 1907, p. 131-82. — J.F. Bethune-Baker, *The Date of the Death of Nestorius*, cité supra. — P. Van Cauwenbergh, *Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine (451) jusqu'à l'invasion arabe (640)*, Paris-Louvain, 1914. — H. Hyvernat, *Introduction* (à un article d'E. Porcher), dans *Revue d'Égyptologie*, t. 1, 1933, p. 105-16.

C.D.G. Muller, *Koptische Redekunst und griechische Rhetorik*, Mus., t. 69, 1956, p. 53-72. — H.-Fr. Weiss, *Zur Christologie des Schenute von Atripe*, BSAC, t. 20, 1969-70, p. 177-209. — T. Orlandi, *Un projet milanais concernant les mss coptes du Monastère Blanc*, Mus., t. 85, 1972, p. 403-13 (dans la suite : *Corpus dei Manoscritti Copti Letterari, Bollettino d'Informazione* 1-5) ; *Il dossier copto di Agatonico di Tarso*, dans *Studies... to H.J. Polotsky* (cf. supra), p. 269-99. — T. Orlandi, A. Campagnano, *Vite di monaci copti* (Collana di Testi Patristici 41), Rome, 1984. — A. Campagnano, *Monaci egiziani fra V e VI secolo*, dans *Vetera Christianorum*, t. 15, 1978, p. 223-46. — P.J. Frandsen et E. Richter-Aeroe, *Shenoute : A Bibliography*, dans *Studies... to H.J. Polotsky*, p. 147-76. — J. Timbie, *The State of Research on the Career of Shenoute of Atripe*, dans B.A. Pearson et J.E. Goehring, éd., *The Roots of Egyptian Christianity*, Philadelphie, 1986, p. 258-70.

DS, t. 1, col. 970, 978 ; t. 2, col. 1240, 2267, 2275-77 ; t. 4, col. 536, 539, 542.

Bésa, successeur et biographe de Shenoute, mort sans doute après 474, dirigea les monastères dans le même esprit et il exerça lui aussi une influence sur le peuple, les clercs et les magistrats de la région. Il a laissé une œuvre littéraire qui manifeste sa familiarité avec l'Écriture et son souci de la vie spirituelle dans ses communautés. Sa manière d'agir semble avoir été plus douce que celle de son prédécesseur, mais il se montre tout aussi exigeant quand il s'agit de la vie monastique.

P. Van Cauwenbergh, *Les moines d'Égypte*, cité supra, p. 137-51. — K.H. Kuhn, *A Fifth Century Egyptian Abbot*, JTS, n. s., t. 5, 1954, p. 36-43, 174-87 ; t. 6, 1955, p. 35-48 ; éd. des œuvres : *Letters and Sermons of Bésa*, CSCO 157-158, Louvain, 1957 (texte copte et trad. angl.).

TITO ORLANDI.